



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



**SÉANCE DU JEUDI 15 DECEMBRE 2022**

Date de convocation :  
9 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le quinze décembre, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de Surdon (Macé) sous la présidence de M. Jean-Pierre FONTAINE, Président.

Nombre de délégués en exercice :  
42

Présents : MMES BETTEFORT Stelliane, DEBACKER Hélène, GUYOT Jeannine, LECAMUS Florence, LEMOINE Martine, LUBRUN Laurence, MESNEL Elisabeth, MEYER Martine, PERSEHAYE Christel, PUITG Reine-Marie, TINOIS Marie-Claude, MM. BAËLDE Jean-Pierre, BRUNEAU Daniel, CHATEL Jacques, DUVAL Claude, EGRET Fabrice, FLEURIEL Patrick, FONTAINE Jean-Pierre, GRASLAND Yves, HUGUIN Patrick, LAMBERT Patrick, LELOUP Christian, LE CARVENNEC Eric, MAACHI Mostefa, MAUSSIRE Jacques, QUELLIER Serge, RENOUARD Eric, ROGER Damien, ROLLAND Jean-Pierre, SAUVAGET Jean-Paul, SIX Vincent, TAUPIN Jean-Marie, VINET Paul

Nombre de délégués présents :  
33

Nombre de votants :  
37

Excusés avec pouvoir : Mme LAMBERT Pamela (pouvoir donné à Mme LEMOINE Martine), Mme BIDAULT Martine (pouvoir donné à M. EGRET Fabrice), M. LEROY Michel (pouvoir donné à VINET Paul), M. ROBIEUX Christophe (pouvoir donné à M. MAACHI Mostefa)

**VOIX POUR :**  
37

Secrétaire de séance : Mme LUBRUN Laurence

**VOIX CONTRE :**  
0

**Objet : Vente du bâtiment comprenant la boucherie et deux logements à Mortrée**

**ABSTENTIONS :**  
0

**Monsieur le Président expose au Conseil** que Monsieur Guillaume ROLLAND souhaite se porter acquéreur des parcelles cadastrée BD 102 et BD 249 sises 41 Grande rue à Mortrée, pour une contenance totale de 06 a 04 ca et qui comprennent la boucherie, deux logements aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étage, ainsi que le matériel affecté à la boucherie.

Monsieur le Président demande au Conseil de bien vouloir se prononcer sur cette vente et en cas d'acceptation d'en fixer le prix.

**Le Conseil Communautaire**, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ **ACCEPTE** de vendre à Monsieur Guillaume ROLLAND les parcelles cadastrée BD 102 et BD 249 sises 41 Grande rue à Mortrée, pour une contenance totale 06 a 04 ca, au prix de 80 000 €, ainsi que le matériel affecté à la boucherie (listé en annexe) pour un montant de 10 000 €.

➤ **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces nécessaires à cette vente.

Fait et délibéré les dits jour, mois, an ci-dessus,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Jean-Pierre FONTAINE



La secrétaire,  
Laurence LUBRUN

